

1 Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

· **Identificateur de produit**

· **Nom du produit:** **MT.0994 RAL**

· **Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**

Actuellement, nous n'avons pas de détails concernant les restrictions d'application. Dès que nous serons en possession de ces données, celles-ci seront incluses dans les fiches de données de sécurité.

· **Emploi de la substance / de la préparation** Peinture

· **Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**

· **Producteur/fournisseur:**

LA-CO Industries Europe

PIPA - Allée des Combes

F-01150 Byles

TEL.: +33 (0) 4 74 46 23 23

FAX.: +33 (0) 4 74 46 23 29


· **Service chargé des renseignements:** Département Sécurité Produit

· **Numéro d'appel d'urgence:** +33 (0) 4 74 46 23 23


2 Identification des dangers

· **Classification de la substance ou du mélange**

· **Classification selon la directive 67/548/CEE ou directive 1999/45/CE**

 Xi; Irritant

R36: Irritant pour les yeux.

 F+; Extrêmement inflammable

R12: Extrêmement inflammable.

R66-67: L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau. L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

· **Indications particulières concernant les dangers pour l'homme et l'environnement:**

Éviter le contact avec la peau et l'inhalation des aérosols/vapeurs de la préparation.

Le produit est à étiqueter, conformément au procédé de calcul de la "Directive générale de classification pour les préparations de la CE", dans la dernière version valable.

Un contact prolongé ou répété avec la peau peut provoquer une dermatite (inflammation de la peau) à cause de l'effet dégraissant du solvant.

Attention! Récipient sous pression.

A des effets narcotisants.

· **Système de classification:**

La classification correspond aux listes CEE actuelles et est complétée par des indications tirées de publications spécialisées et des indications fournies par l'entreprise.

· **Éléments d'étiquetage**

· **Marquage selon les directives CEE:**

Le produit est classé et identifié suivant les directives de la Communauté Européenne/la "GefStoffV" = la Réglementation sur les Produits dangereux.

· **Lettre d'identification et caractérisation de danger du produit:**



Xi Irritant

F+ Extrêmement inflammable

· **Phrases R:**

12 Extrêmement inflammable.

36 Irritant pour les yeux.

66 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

67 L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 08.08.2011

Numéro de version 12

Révision: 08.08.2011

Nom du produit: MT.0994 RAL

(suite de la page 1)

· Phrases S:

- 2 Conserver hors de la portée des enfants.
 16 Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer.
 23 Ne pas respirer l'aérosol.
 24/25 Éviter le contact avec la peau et les yeux.
 29/56 Ne pas jeter les résidus à l'égout, éliminer ce produit et son récipient dans un centre de collecte des déchets dange-reux ou spéciaux.
 46 En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.
 51 Utiliser seulement dans des zones bien ventilées.

· Identification particulière de certaines préparations:

Récipient sous pression. À protéger contre les rayons solaires et à ne pas exposer à une température supérieure à 50°C (p.ex. dans la voiture). Ne pas percer ou brûler même après usage.
 Ne pas vaporiser vers une flamme ou un corps incandescent.

Sans aération suffisante, il peut y avoir formation de mélanges explosifs.

· Classification selon la directive 75/324/CEE: Extrêmement inflammable**· Autres dangers****· Résultats des évaluations PBT et vPvB**

· **PBT:** Non applicable.

· **vPvB:** Non applicable.

3 Composition/informations sur les composants

· Caractérisation chimique: Mélanges

· **Description:** Mélange des substances mentionnées à la suite avec des additifs non dangereux.

· Composants dangereux:

CAS: 67-64-1 EINECS: 200-662-2	acétone Xi R36; F R11 R66-67 Flam. Liq. 2, H225; Eye Irrit. 2, H319; STOT SE 3, H336	25-<50%
CAS: 123-86-4 EINECS: 204-658-1	acétate de n-butyle R10-66-67 Flam. Liq. 3, H226; STOT SE 3, H336	20-<25%
CAS: 106-97-8 EINECS: 203-448-7	butane (≤ 0,1% butadiène (203-450-8)) F+ R12 Flam. Gas 1, H220; Press. Gas, H280	12,5<20%
CAS: 74-98-6 EINECS: 200-827-9	propane F+ R12 Flam. Gas 1, H220; Press. Gas, H280	10-<12,5%
CAS: 108-65-6 EINECS: 203-603-9	acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle Xi R36 R10 Flam. Liq. 3, H226; Eye Irrit. 2, H319	5-<10%
CAS: 64742-94-5 EINECS: 265-198-5	solvant naphta aromatique lourd (pétrole) Xn R65 R66-67 Asp. Tox. 1, H304	<2,5%
CAS: 67-63-0 EINECS: 200-661-7	propane-2-ol Xi R36; F R11 R67 Flam. Liq. 2, H225; Eye Irrit. 2, H319; STOT SE 3, H336	<2,5%
CAS: 64742-95-6 EINECS: 265-199-0	solvant naphta aromatique léger (pétrole) Xn R65; Xi R37; N R51/53 R10-66-67 Asp. Tox. 1, H304	≤0,5%

(suite page 3)

F

Nom du produit: MT.0994 RAL

(suite de la page 2)

· Indications complémentaires:

Le contenu en Benzène des substances Solvent Naphta est inférieur à 0,1% (Note P de l'Annexe I de la Directive 67/548/CEE)

Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

4 Premiers secours

· Description des premiers secours

· Remarques générales: Amener les sujets à l'air frais.

· Après inhalation: Donner de l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles.

· Après contact avec la peau: En règle générale, le produit n'irrite pas la peau.

· Après contact avec les yeux:

Rincer les yeux, pendant plusieurs minutes, sous l'eau courante en écartant bien les paupières. Si les troubles persistent, consulter un médecin.

· Après ingestion: Boire de l'eau en abondance et donner de l'air frais. Consulter immédiatement un médecin.

· Indications destinées au médecin:

· Principaux symptômes et effets, aigus et différés Pas d'autres informations importantes disponibles.

· Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Pas d'autres informations importantes disponibles.

5 Mesures de lutte contre l'incendie

· Moyens d'extinction

· Moyens d'extinction: CO₂, sable, poudre d'extinction. Ne pas utiliser d'eau.

· Produits extincteurs déconseillés pour des raisons de sécurité:

Eau

Jet d'eau à grand débit

· Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Pas d'autres informations importantes disponibles.

· Conseils aux pompiers -

· Equipement spécial de sécurité:

Porter un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.

Ne pas inhaler les gaz d'explosion et les gaz d'incendie.

6 Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

· Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Tenir éloigné des sources d'inflammation.

Veiller à une aération suffisante.

Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées.

· Précautions pour la protection de l'environnement:

En cas de pénétration dans les eaux ou les égouts, avertir les autorités compétentes.

Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.

Ne pas rejeter à l'égout, ni dans le milieu naturel.

· Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Ne pas rincer à l'eau ou aux produits nettoyants aqueux.

Assurer une aération suffisante.

· Référence à d'autres sections

Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

(suite page 4)

Nom du produit: MT.0994 RAL

(suite de la page 3)

7 Manipulation et stockage

- **Manipulation:**
- **Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**
Protéger de la forte chaleur et du rayonnement direct du soleil.
Veiller à une bonne aération du local, même au niveau du sol (les vapeurs sont plus lourdes que l'air).
Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail.
Ouvrir et manipuler les récipients avec précaution.
- **Préventions des incendies et des explosions:**
Ne pas vaporiser vers une flamme ou un corps incandescent.
Tenir à l'abri des sources d'inflammation - ne pas fumer.
Prendre des mesures contre les charges électrostatiques.
- **Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**
- **Stockage:**
- **Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:**
Stocker dans un endroit frais.
Respecter les prescriptions légales pour le stockage des emballages sous pression.
- **Indications concernant le stockage commun:** Pas nécessaire.
- **Autres indications sur les conditions de stockage:**
Ne pas fermer les emballages de telle sorte qu'ils soient hermétiques aux gaz.
Tenir les emballages hermétiquement fermés.
Stocker au frais et au sec dans des fûts bien fermés.
Protéger de la forte chaleur et du rayonnement direct du soleil.
- **Utilisation(s) finale(s) particulière(s)** Pas d'autres informations importantes disponibles.

8 Contrôles de l'exposition/protection individuelle

- **Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques:**
Sans autre indication, voir point 7.
- **Paramètres de contrôle**

- **Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:**

67-64-1 acétone

VME	Valeur momentanée: 2420 mg/m ³ , 1000 ppm
	Valeur à long terme: 1210 mg/m ³ , 500 ppm

123-86-4 acétate de n-butyle

VME	Valeur momentanée: 940 mg/m ³ , 200 ppm
	Valeur à long terme: 710 mg/m ³ , 150 ppm

106-97-8 butane (≤0,1% butadiène (203-450-8))

VME	1900 mg/m ³ , 800 ppm
-----	----------------------------------

108-65-6 acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle

VME	Valeur momentanée: 550 mg/m ³ , 100 ppm
	Valeur à long terme: 275 mg/m ³ , 50 ppm
	risque de pénétration percutanée

67-63-0 propane-2-ol

VME	Valeur momentanée: 980 mg/m ³ , 400 ppm
-----	--

- **Remarques supplémentaires:**
Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.
- **Contrôles de l'exposition**
- **Équipement de protection individuel:**
- **Mesures générales de protection et d'hygiène:**
Au travail, ne pas manger, ni boire, ni fumer, ni priser.
Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la nourriture pour animaux.
Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.

(suite page 5)

Nom du produit: MT.0994 RAL

(suite de la page 4)

Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.
Ne pas inhaler les gaz, les vapeurs et les aérosols.
Eviter tout contact avec les yeux et avec la peau.

- **Protection respiratoire:** N'est pas nécessaire.
- **Protection des mains:**



Gants de protection

Gants résistant aux solvants

Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation.

À cause du manque de tests, aucune recommandation pour un matériau de gants pour le produit / la préparation / le mélange de produits chimiques ne peut être donnée.

Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.

- **Matériau des gants**

Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être contrôlée avant l'utilisation.

- **Temps de pénétration du matériau des gants**

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

- **Protection des yeux:**



Lunettes de protection hermétiques

- **Protection du corps:** Vêtement de protection léger

9 Propriétés physiques et chimiques

- **Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

- **Indications générales.**

- **Aspect:**

Forme: Aérosol
Couleur: Selon désignation produit

- **Odeur:** Caractéristique

- **Seuil olfactif:** Non déterminé.

- **valeur du pH:** Non déterminé.

- **Changement d'état**

Point de fusion: Non déterminé.
Point d'ébullition: Non applicable, s'agissant d'un aérosol.

- **Point d'inflammation:** Non applicable, s'agissant d'un aérosol.

- **Inflammabilité (solide, gazeux):** Non applicable.

- **Température de décomposition:** Non déterminé.

- **Auto-inflammation:** Le produit ne s'enflamme pas spontanément.

- **Danger d'explosion:** Lors de l'utilisation, formation possible de mélange vapeur-air inflammable/explosif.

- **Limites d'explosion:**

Inférieure: 1,2 Vol %
Supérieure: 13,0 Vol %

(suite page 6)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 08.08.2011

Numéro de version 12

Révision: 08.08.2011

Nom du produit: MT.0994 RAL

(suite de la page 5)

· Pression de vapeur à 20°C:	8300 hPa
· Densité à 20°C:	0,77 g/cm ³
· Densité relative.	Non déterminé.
· Densité de vapeur.	Non déterminé.
· Vitesse d'évaporation.	Non applicable.
· Solubilité dans/miscibilité avec l'eau:	Pas ou peu miscible
· Coefficient de partage (n-octanol/eau):	Non déterminé.
· Viscosité:	
· Dynamique:	Non déterminé.
· Cinématique:	Non déterminé.
· Teneur en solvants:	
· CE-COV g/L	712,4 g/l
· Autres informations	Pas d'autres informations importantes disponibles.

10 Stabilité et réactivité

- **Réactivité**
- **Stabilité chimique**
- **Décomposition thermique/conditions à éviter:** Pas de décomposition en cas d'usage conforme.
- **Possibilité de réactions dangereuses** Aucune réaction dangereuse connue.
- **Conditions à éviter** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Matières incompatibles:** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Produits de décomposition dangereux:** Pas de produits de décomposition dangereux connus

11 Informations toxicologiques

- **Informations sur les effets toxicologiques**
- **Toxicité aiguë:**

· **Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification:**

67-64-1 acétone

Oral	LD50	5800 mg/kg (rat)
Dermique	LD50	20000 mg/kg (lapin)

- **Effet primaire d'irritation:**
- **de la peau:** Pas d'effet d'irritation.
- **des yeux:** Effet d'irritation.
- **Sensibilisation:** Aucun effet de sensibilisation connu.
- **Indications toxicologiques complémentaires:**
Selon le procédé de calcul de la dernière version en vigueur de la directive générale CEE sur la classification des préparations, le produit présente les dangers suivants:
Irritant

12 Informations écologiques

- **Toxicité**
- **Toxicité aquatique:** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Persistance et dégradabilité** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Comportement dans les compartiments de l'environnement:**
- **Potentiel de bioaccumulation** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Mobilité dans le sol** Pas d'autres informations importantes disponibles.

(suite page 7)

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 08.08.2011

Numéro de version 12

Révision: 08.08.2011

Nom du produit: MT.0994 RAL

(suite de la page 6)

- **Autres indications écologiques:**
- **Indications générales:**
Catégorie de pollution des eaux 1 (D) (Classification propre): peu polluant
Ne pas laisser le produit, non dilué ou en grande quantité, pénétrer la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.
- **Résultats des évaluations PBT et VPVB**
- **PBT:** Non applicable.
- **vPvB:** Non applicable.
- **Autres effets néfastes** Pas d'autres informations importantes disponibles.

* 13 Considérations relatives à l'élimination

- **Méthodes de traitement des déchets**
- **Recommandation:**
Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.

- **Catalogue européen des déchets**

08 01 11*	déchets de peintures et vernis contenant des solvants organiques ou d'autres substances dangereuses
15 01 04	emballages métalliques

- **Emballages non nettoyés:**
- **Recommandation:** Les emballages non contaminés peuvent faire l'objet d'un recyclage.

* 14 Informations relatives au transport

- **Transport par terre ADR/RID (ordonnance sur le transport de produits dangereux - route et train) (transfrontalier):**



- **Classe ADR/RID (ordonnance sur le transport de produits dangereux - route et train):** 2 5F Gaz.
- **Indice Kemler:** -
- **No ONU:** 1950
- **Groupe d'emballage:** -
- **Étiquette de danger** 2.1
- **Nom d'expédition des Nations unies:** 1950 AÉROSOLS
- **Quantités limitées (LQ)** 1L
- **Code de restriction en tunnels** D

- **Transport maritime IMDG (ordonnance sur le transport de produits dangereux):**



- **Classe IMDG:** 2.1
- **No ONU:** 1950
- **Label** 2.1
- **Groupe d'emballage:** -
- **No EMS:** F-D,S-U
- **Marine Pollutant:** Non

(suite page 8)

F

Nom du produit: MT.0994 RAL

(suite de la page 7)

· **Désignation technique exacte:** AEROSOLS

· **Transport aérien ICAO-TI et IATA-DGR:**



· **Classe ICAO/IATA:** 2.1
 · **No ID ONU:** 1950
 · **Label:** 2.1
 · **Groupe d'emballage:** -
 · **Désignation technique exacte:** AEROSOLS, flammable

· **"Règlement type" de l'ONU:** UN1950, AÉROSOLS, 2.1
 · **Précautions particulières à prendre par l'utilisateur** Attention: Gaz.
 · **Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC**
 Non applicable.

15 Informations réglementaires

- **Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**
- **Indications sur les restrictions de travail:** Respecter les limitations d'emploi pour les jeunes.
- **Classe de pollution des eaux:** Classe de pollution des eaux 1 (Classification propre): peu polluant.
- **Évaluation de la sécurité chimique:** Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

16 Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

· Phrases importantes

- H220 Gaz extrêmement inflammable.
 H225 Liquide et vapeurs très inflammables.
 H226 Liquide et vapeurs inflammables.
 H280 Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur.
 H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
 H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
 H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.
- R10 Inflammable.
 R11 Facilement inflammable.
 R12 Extrêmement inflammable.
 R36 Irritant pour les yeux.
 R37 Irritant pour les voies respiratoires.
 R51/53 Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
 R65 Nocif: peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.
 R66 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
 R67 L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

· **Contact:** Anwendungstechnik

· Acronymes et abréviations:

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route
 RID: Règlement international concernant le transport des marchandises dangereuses par chemin de fer
 IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods
 IATA: International Air Transport Association
 IATA-DGR: Dangerous Goods Regulations by the "International Air Transport Association" (IATA)
 ICAO: International Civil Aviation Organization
 ICAO-TI: Technical Instructions by the "International Civil Aviation Organization" (ICAO)

(suite page 9)

Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 08.08.2011

Numéro de version 12

Révision: 08.08.2011

Nom du produit: MT.0994 RAL

VOC: Volatile Organic Compounds (USA, EU)
LC50: Lethal concentration, 50 percent
LD50: Lethal dose, 50 percent

(suite de la page 8)